



## BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 ET PERSPECTIVES

Pour l'année 2016-2017, le conseil d'administration de l'APEL se compose de 14 membres dont cinq sont membres du bureau et neuf sont des membres administrateurs.

Les membres du Conseil d'Administration sont des parents bénévoles élus pour trois ans lors de l'Assemblée Générale organisée chaque année avant le 15 octobre, et dont les enfants sont scolarisés au sein du primaire, du collège, du lycée général et du lycée professionnel.

Le conseil d'administration a désigné deux chargées de mission mesdames Nathalie CHAMINADE et Marie CHAUMETTE qui s'occupent plus particulièrement de la gestion de la bourse aux livres.

Le conseil d'administration se répartit en 9 commissions : Parents correspondants, primaire, collège, lycée général, lycée professionnel, bourse aux livres, cantine, BDI, Pastorale.

Le conseil d'administration est très actif, et a réussi à organiser avec succès des manifestations nombreuses et variées sur l'année scolaire 2016-2017.

L'association des parents d'élèves a joué plusieurs rôles lors de cette année scolaire :

- un rôle d'interlocuteur et de représentant des parents auprès du corps enseignant et du chef d'établissement,
- un rôle d'organisation de manifestations autour de l'établissement et des élèves,
- un rôle d'aide à l'orientation auprès des élèves,
- un rôle de soutien financier des activités pédagogiques et pour certaines familles en difficulté

## **L'APEL : UN INTERLOCUTEUR ET UN REPRÉSENTANT DES PARENTS**

L'APEL entretient des relations cordiales et constructives avec les enseignants et l'équipe pédagogique de l'établissement. Certains membres de l'APEL siègent au conseil d'établissement et le président ou la présidente en fonction y est toujours invitée.

Le conseil d'administration à travers ses commissions représente les parents dans les rencontres régulières tant au niveau du primaire, du collège que du lycée général et professionnel.

Les échanges qui ont lieu lors de ces réunions sont toujours libres, courtois et constructifs.

L'APEL organise et forme les parents correspondants désignés dans chaque classe de la sixième à la première qui sont le relais entre le conseil d'administration et les parents.

Chaque année lors de la réinscription de votre enfant, vous avez la possibilité de vous manifester si vous souhaitez devenir parent correspondant dans la classe de votre enfant.

L'APEL Saint-Genès Lasalle Bordeaux est membre du réseau des APEL. Ce réseau vous permet de bénéficier :

- d'une information ciblée pour aider votre enfant à se construire.
- d'un réseau de professionnels (conseillères d'orientation, psychologues...)
- d'un site internet ([www.apel.fr](http://www.apel.fr)),
- d'une revue que vous recevez à votre domicile.

Par ailleurs, l'APEL Gironde organise chaque année en octobre sur Bordeaux une formation à destination des membres des conseils d'administration des établissements de la Gironde.

Elle peut parfois aider à financer des projets de l'établissement.

## **LES MANIFESTATIONS ET ACTIONS MENÉES CETTE ANNÉE ET LES PERSPECTIVES 2017-2018**

L'APEL assure ou participe à l'organisation de plusieurs animations sur l'année. Parmi ces actions, on distingue :

Les actions qu'elle organise :

- la bourse aux livres pour les élèves du lycée général et professionnel (gestion de + de 7000 livres tous niveaux confondus).
- la kermesse des maternelles et du primaire au mois de juin (location des structures gonflables, et autres stands, vente de boissons, organisation du repas...)

Les actions où elle participe :

- les portes ouvertes de l'établissement scolaire au second trimestre
- l'APEL aide au déroulement de la soirée du loto par la vente entre autre de gâteaux préparés par les parents. Les bénéfices sont intégralement reversés à l'établissement scolaire.

Les actions qu'elle finance :

- L'arbre de Noël : l'APEL finance l'intégralité du spectacle et du goûter
- Le bal de promo des terminales et des troisièmes que l'APEL prend en partie en charge
- Les tee-shirts et sweats pour les 6ème et terminale

Deux actions sont initiées par le conseil d'administration de l'APEL en 2017 visant à :

- réduire le bruit à la cantine
- mettre en place une session de formation initiale au BAFA pour les jeunes de plus de 17 ans aux vacances de printemps 2018.

Ces deux actions se font en partenariat avec l'Etablissement.

Un concours de graff destiné à mettre en valeur le local du BDI va être organisé à la rentrée.

## **L'AIDE À L'ORIENTATION AUPRÈS DES ÉLÈVES**

L'APEL anime le BDI qui met à disposition des élèves une documentation actualisée ainsi qu'un logiciel (info-horizon) qui permet d'aider les élèves à construire leur projet d'orientation.

L'APEL organise ainsi des permanences pour accueillir les élèves et les informer sur leur orientation.

Par ailleurs, cette année tous les premiers mardis du mois, le conseil d'administration de l'APEL a participé à la mise en place de rencontre qui ont permis aux jeunes de découvrir un métier et ses métiers connexes en invitant un professionnel.

Ainsi, les élèves ont pu rencontrer notamment un spécialiste de l'environnement, un notaire, un ingénieur, un médecin...

## **LES SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENFANTS**

Les fonds récoltés par l'association lors des manifestations et par vos cotisations sont destinés à soutenir les projets de l'Etablissement et financer la bourse aux livres (rachats de nouveaux ouvrages, remplacement des ouvrages détériorés).

Cette année scolaire, l'APEL a financé les projets suivants :

- Achat livres collection "Ceux qui ont dit non" prise en charge intégrale de 538,72 €
- Participation aux frais des élèves participant au projet de l'Association Hakuna Matata 2017 à hauteur de 1 500 €
- Sortie au Futuroscope sur une journée prise en charge à hauteur de 900 €
- Pèlerinage à TAIZE prise en charge à hauteur de 65 € (soit la moitié du coût)
- Financement Jouets en totalité 1 500 €
- Sortie au Puy du Fou prise en charge à hauteur de 2 520 €
- Sortie Roquetaillade prise en charge du transport d'un montant de 339,40 €
- Prise en charge des livres de confirmation pour 105 élèves pour un montant total de 1.135,25 €...

Par ailleurs, l'APEL intervient chaque année au titre de l'aide apportée aux familles traversant une difficulté financière pour financer la cantine et/ou la scolarité de leur(s) enfant(s).

Les membres du conseil de l'APEL vont se renouveler en septembre 2017 du fait notamment du départ de certains élèves, de la durée du mandat qui ne peut excéder 6 années consécutives, de déménagements...

Vous êtes donc invités à vous manifester pour présenter votre candidature et rejoindre le conseil d'administration pour l'année 2017-2018.

L'assemblée générale durant laquelle le rapport moral de l'association vous sera présenté se tiendra au cours du mois de septembre 2017.

Votre candidature doit parvenir avant le 05 septembre 2017. Elle peut nous être adressée sur la boîte mail de l'association [apel-saint-genes-bordeaux@laposte.net](mailto:apel-saint-genes-bordeaux@laposte.net)

Nous vous souhaitons un bon été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Le conseil d'administration de l'APEL